

BILLET D'HUMEUR

EDITORIAL du Président

Givordines, Givordins,
Au nombre des courriers reçus et des réactions enregistrées, avec toute l'équipe de la rédaction je me félicite du succès du « Défi Givordin » et vous en remercie.

S'il est vrai que le problème de la fiscalité givordine nous pré-occupe tous, celui de la sécurité nous intéresse tout autant. (voir en page 2 ma lettre ouverte au Maire de Givors).

Un dernier mot : le 29 mai prochain, pensez à l'avenir de vos enfants et prononcez-vous sans crainte en faveur de l'Europe !

Votre bien dévoué.

Georges FENECH



SOMMAIRE

- Le Billet d'humeur
- Brèves
- La vie de la Cité :
Lettre ouverte au
Maire de Givors
Quartier des Vernes
- Courrier des lecteurs
- Dossier Friche industrielle

Directeur de la publication :
Georges FENECH

Edité par : Imprimerie FERREOL
N° ISSN : 1772-7561



de Pierre Claude VENET Artisan Coiffeur

Je suis libre, parce que Givordin, Français et Européen.

Je suis libre parce que des millions de citoyens, depuis des siècles, ont réagi et ne se sont pas soumis aux idéologies sauvages et dévastatrices.

Sans mémoire vivante, pas d'avenir, mais l'histoire ne se répétant jamais deux fois, les mêmes schèmes peuvent cependant le sous-entendre...

L'homme n'étant pas toujours humaniste, l'humain sera toujours écartelé entre la sagesse et la folie. C'est pourquoi une Europe constituée, laïque et démocratique sera une des meilleures garanties contre des affrontements fratricides.

Evidemment une Constitution ne peut être idéale, mais c'est un pas remodelable vers une espérance, on ne peut que voter OUI.

Malgré tout, ce sera toujours difficile d'être citoyen éclairé, entre mémoire et futur, raison et affect, désinformation et réalité.

Nous sommes libres car nos histoires privées nous permettent de repartir à la reconquête de nos libertés intérieures.

A propos de mémoire, parmi ces millions d'étincelles qui brillent dans ces ténèbres que furent aussi le XXème siècle, deux figures féminines ne me quitteront jamais : Milena JENSKA et Margarete BUBER NEUMANN.

Margarete BUBER NEUMANN et son mari fuyant le national socialisme allemand se réfugièrent à Moscou ; son mari disparaîtra lors de la « Purge » et, elle, sera déportée en Sibérie. Lors du pacte germano-soviétique, elle sera rendue aux autorités allemandes de l'époque et déportée à

Ravensbrück où elle rencontrera Milena JESENKA.

Cette pragoise, libre avant la lettre, sera traductrice de Franz Kafka, en tchèque.

Milena mourra à Ravensbrück, Margarete survivra et témoignera....

L'Europe démocratique est un défi, un défi plein d'espoir pour contenir les folies des hommes.

La bibliothèque de SARAVEJO ne brûlera plus, le pont de MOSTAR ne sera plus détruit et Stéphan SWEIG continuera d'écrire à VIENNE.

L'Europe laïque devra garantir à l'homme et la femme le droit d'exister hors des dogmes.

L'Europe de la défense et de l'économie devront s'affirmer et puiser dans ce qu'il y a de meilleur pour la gestion de la cité et malgré tout LYON et PARME devront rester des capitales de la gastronomie et de la charcuterie, et, tout en haut de la pyramide, en forme de clef de voûte, l'homme deviendra le centre d'une Europe fraternelle.

BREVES

Maîtres nageurs

Après deux rencontres au Ministère des sports et au Ministère de l'Intérieur, à l'initiative de Georges FENECH, une délégation de maîtres nageurs, emmenée par le Député, a été reçue à Matignon le 19.04.2005. Notre champion de water-polo, Oleg Touzankov, et l'adjoint aux sports de Givors, Monsieur Jean-François GAGNEUR faisaient partie de cette délégation. Eric COLIN, principal interlocuteur de ce mouvement, et tous les autres participants sont satisfaits de cette évolution :

« C'est une réunion qui a vraiment fait avancer les choses. Cette rencontre a été salubre, estime Jean-François GAGNEUR. »
« L'interlocuteur trouvé par M. FENECH était très cordial, très compétent et(...) très motivé, » se réjouit l'adjoint au sport. » (article du Progrès du 23.04.2005).

VIE DE LA CITE

LETTRE OUVERTE DU DÉPUTÉ À MONSIEUR LE MAIRE DE GIVORS

Monsieur le Maire,

Par six lettres successives, en date des 10,15,18,23 et 29 mars et 25 avril 2005, vous m'avez alerté sur les actes de violence contre les biens et les personnes commis à Givors en regrettant, dites-vous, que « le temps passe inexorablement depuis (mon) élection et que (mes) promesses n'ont pas abouti favorablement ».

Je comprends et je partage votre légitime émotion face à cette délinquance répétitive insupportable pour nos concitoyens. Cependant, je dois vous rappeler que grâce à l'action volontaire du gouvernement, notamment de Nicolas SARKOZY, Dominique de VILLEPIN et Dominique PERBEN dont j'ai soutenu toutes les réformes à l'Assemblée Nationale, les chiffres de la délinquance dans notre pays ont sensiblement baissé. Ainsi, pour la seule année 2004 ont été constatés : moins 4,80% de crimes et délits et moins 10,01% de délinquance de voie publique.

En ce qui concerne la situation à Givors, le bilan de la sécurité y est tout à fait favorable puisque la délinquance générale est en baisse de 18%, avec en matière de voie publique une baisse totale de 24%. Dans le même temps, le taux d'élucidation des affaires est passé de 16,60% à 32,20% des faits constatés.

En outre, en ce qui concerne les effectifs du commissariat de Givors, au 1^{er} janvier 2005, 57 policiers y sont affectés, dont 46 gradés et gardiens, plus 9 adjoints de sécurité, ce qui est conforme à l'effectif fixé par la direction d'emploi.

Je crois, en revanche, que l'on pourrait espérer aussi voir la mairie de Givors s'impliquer davantage dans la prévention de la délinquance, puisque malgré de faibles effectifs de policiers municipaux, vous avez supprimé les agents de médiation et ne paraissez toujours pas envisager de mettre en œuvre des solutions techniques efficaces telles que les dispositifs de vidéo-surveillance.

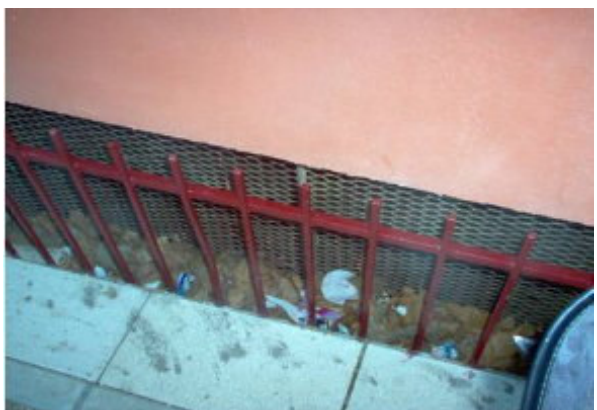
Je vous invite donc à poursuivre ensemble, sans démagogie inutile, nos efforts conjugués dans l'intérêt de notre ville et ses habitants.

Veuillez croire, Monsieur le Maire, en l'expression de mes sentiments distingués.

Georges FENECH



LES VERNES, UN QUARTIER QUI MÉRITE MIEUX



LE COURRIER DES LECTEURS

LES REALITES D'UN AUDIT

A la suite de notre enquête sur la fiscalité givordine parue dans notre première édition, nous avons reçu un courrier de Monsieur Jean-Marc BOUFFARD, technicien, domicilié à Givors, que nous publions intégralement.



Depuis le début du mois de mars, la majorité municipale communique sur les résultats de l'audit des comptes de la commune, réalisé par le cabinet Klopfer. Ces informations seraient pertinentes si elles étaient complètes. En effet, s'il ressort de la présentation faite en conseil municipal du 21/02/2005, que pour *le seul poste comptable de la commune* la situation semble convenable à ce jour, il est surprenant que l'ensemble de la présentation ne soit pas relaté dans les nombreux communiqués de M. le Maire. C'est d'autant plus surprenant que, lors des rencontres de quartiers, le leader de la majorité municipale prétend vouloir présenter aux Givordins les comptes et réalisations de la commune en toute transparence. Tout d'abord, concernant la rétrospective 2001/2004, l'intervenante du cabinet Klopfer s'est exprimée entre autres points importants, sur le **Potentiel fiscal** (PF) de Givors. Le PF représente la marge de manœuvre que la commune possède à pouvoir lever raisonnablement auprès de ses administrés de l'impôt pour réaliser une partie des recettes nécessaires au fonctionnement et investissements de la ville. Le Potentiel Fiscal moyen des villes du panel retenu pour l'étude est de **688,00 €**. **Celui de Givors est de 577,00 €** soit **16%** inférieur à la moyenne, nous sommes le deuxième plus mauvais dans le panel présenté !...**(Page 9 du rapport de l'audit)**.

Pourquoi aucune communication n'est-elle pas faite sur ce point ?

D'autre part au sujet de l'impôt réellement levé, le cabinet Klopfer a qualifié celui de Givors comme étant FORT, et a apporté comme commentaire « de plus tout le monde le sait » !. **Page 13 de l'audit**, on trouve comme information : « A l'échelle du territoire communal, la pression fiscale était de 70% supérieure à la moyenne nationale en 2001 contre 76% en 2004 », donc un différentiel négatif pour les Givordins, et contrairement à ce qui est rapporté par la majorité municipale une augmentation de l'impôt durant cette période, comme l'explique très bien le précédent numéro du "Défi Givordin" !

Pourquoi aucune communication n'est-elle pas faite sur ce point ?

Pour résumer les deux points évoqués ci-dessus et auxquels il n'est jamais fait allusion par M. le maire Givors est *une ville pauvre, et qui continue de s'appauvrir*.

Givors est une ville où l'impôt est FORT, contrairement à de l'endettement, le rapport d'audit, amène comme éléments que même si aujourd'hui, son niveau semble

satisfaisant, le constat est trompeur, « Ce constat est toutefois trompeur dans la mesure où il tendrait à conclure à la sur solvabilité de la collectivité. En effet, la poursuite de perte de bases importantes, conjuguée à une moindre maîtrise des dépenses de gestion pourrait rapidement renverser l'effet de cercle vertueux constaté sur l'analyse rétrospective, ce d'autant que le niveau de la pression fiscale est tel qu'il ne peut raisonnablement être appréhendé comme une variable d'ajustement »

Encore quelques « bonnes surprises » sur les feuilles d'impôt des Givordins pour la fin d'année 2005 ! ...

D'autre part, il n'est jamais fait état de *la prospective 2005-2010*. Les hypothèses prudentes retenues sont déclinées pages 22 et 23 du rapport d'audit. Malgré ces précautions, dans la période de 2004 à 2010, *la capacité d'épargne se réduit*, parallèlement les dépenses de fonctionnement augmentent, la capacité de désendettement se détériore de manière significative à partir de 2008. Dès 2004, la sortie du cercle vertueux est en marche, et l'entrée dans le cercle vicieux s'effectue, de ce fait, la dette s'amplifie (**Pages 24 et 27 du rapport d'audit**).

Pourquoi aucune communication n'est-elle pas faite sur ce point ?

Le cabinet Klopfer, même s'il salue la performance relative à la réduction des frais de fonctionnement, reste étonné et sans explication du faible niveau qui ressort de l'audit (1%). Lors de la présentation de cette partie, l'intervenante a clairement expliqué, que normalement le niveau du budget de fonctionnement se situe plutôt autour de 3 à 4%. Il semble que cette performance ne sera pas durable (la prospective tient compte de cet élément), les manques qui auraient pu être accumulés devront être compensés, et impacteront le retournement prévisible de la situation. Retournement que fait apparaître la prospective 2004-2010.

Pourquoi aucune communication n'est-elle pas faite sur ce point ?

Au cours de l'exposé, le cabinet Klopfer a précisé que l'audit ne concernait que les comptes de la commune.

Pour avoir une vision globale de la situation du territoire communal, il faut donc pouvoir connaître les résultats des SEM comme la CODEGI, de la CCRS, et des associations et syndicats communaux. C'est d'autant plus vrai, quand

l'intercommunalité représente une part importante de nos taxes d'habitation et foncière. Dans ses différents communiqués, M. le Maire ne donne aucun élément concernant les paramètres comptables des CCRS, CODEGI, associations et syndicats de commune. Pense-t-il faire réaliser le même type d'audit sur l'ensemble de ces administrations et sociétés ? Dans quel délai...? M. le Maire pense-t-il présenter prochainement aux Givordins un bilan complet à l'échelle du territoire communal comme il l'a promis lors des réunions de quartiers? Si l'intervenante du cabinet Klopfer n'a pas été partisane dans sa présentation, j'attire quand même l'attention de chacun sur le fait que ce cabinet pourrait être considéré comme juge et partie, puisque le cabinet Klopfer semble être le conseiller en gestion de la commune de Givors.

Toujours est-il que la communication faite est erronée et incomplète, mais surtout embellie, hélas....!

P.S : Les éléments de référence pour cet article sont issus du rapport d'audit présenté en conseil municipal du 21/02/2005.

[Et pour en finir avec les taxes...](#)

On a assisté récemment à une agitation journalistique municipale concernant la fiscalité locale pour essayer de nous démontrer que tout allait bien dans ce domaine à Givors. Ces mots semblent peu convaincants au regard de l'excès des taxes locales que l'on peut découvrir en lisant simplement les feuilles d'imposition. La signification de ces chiffres « n'échappe » à personne, et les gesticulations mathématiques et autres polémiques ne changeront rien pour les 53 % des contribuables givordins qui payent la totalité des taxes locales.

DOSSIER

FRICHE VMC, où en est-on des 530 emplois projetés ?....

20
mois Par Daniel MARTIN - Conseiller municipal après

Une zone d'activité

« Le plan présenté par la société Schonfeld et Cottet-Dumoulin, aménageur du site, prévoit à terme la création de 530 emplois dans différents secteurs d'activité : le commerce, l'artisanat et l'industrie »..... (Vivre à Givors - octobre 2003)

Une réponse rapidement élaborée

...« vingt-neuf mois après l'annonce de la fermeture et moins d'un an après l'arrêt définitif de l'entreprise », « ce dossier fait preuve d'une exceptionnelle rapidité de traitement, chacun ayant tenu ses engagements », a souligné le maire de Givors ..(Vivre à Givors - octobre 2003)

ces déclarations optimistes que se passe-t-il ?

Sœur Anne ne voit toujours rien venir... excepté des opérations de déconstruction des bâtiments et de dépollution nécessaires qui avancent lentement...

Attention, aujourd'hui la zone commerciale du Gier, dont la puissance ne dépend en rien du pouvoir Municipal et de ses services, absorbe progressivement la proximité.

A plusieurs reprises, y compris en séance du conseil municipal, j'ai exprimé des inquiétudes face aux risques que ferait courir l'extension exclusivement commerciale de la zone d'activité du Gier et sur le site VMC vers le centre ville et ses conséquences désastreuses pour ce qui reste du commerce local.

Lorsque la mairie a annoncé l'éventualité d'un transfert de la société FAMER sur le site VMC, où selon ses déclarations cette entreprise créerait 50 emplois supplémentaires, c'est avec satisfaction que je lui ai exprimé mon soutien.

Le site disponible de la FAMER à la Freydière ne souffrirait pas d'un aménagement maîtrisé à caractère commercial, qui pourrait contribuer à une meilleure liaison avec ce quartier excentré, trop longtemps délaissé, et participerait à sa mise en valeur sans compromettre le commerce du centre ville.

Toutefois, d'après la mairie de Givors, il semblerait qu'aujourd'hui des difficultés apparaissent entre l'aménageur du site VMC et les responsables de la société FAMER qui risquent de compromettre cette réalisation.

Après avoir attiré l'attention de Georges FENECH, en sa qualité de député, également soucieux de l'intérêt que représente cette opération de transfert pour la commune, on peut regretter que la ville de Givors n'ait pas cherché à mieux contrôler la destination du foncier de VMC en utilisant la CODEGI en interface entre EPORA (Etablissement Public Foncier de l'Ouest Rhône-Alpes) **qui achète, grâce notamment aux fonds européens**, les terrains de VMC et l'aménageur auquel ils sont directement cédés.

Si l'on veut s'opposer à un aménagement exclusivement commercial du foncier disponible de VMC, qui serait de fait un prolongement de la zone du Gier vers le centre ville, il faut trouver une solution rapide en faveur du transport de la FAMER et permettre ainsi une industrialisation valorisante de ce site. **En terme de perspectives, mieux vaut tenir que courir. Une partition qui se jouerait à l'Arlésienne en attendant une éventuelle adhésion à la COURLY aggraverait encore plus la situation économique particulièrement dégradée à givors.**

Comme vous l'avez fait après la première parution du « DEFI GIVORDIN, n'hésitez pas à nous faire part de vos témoignages et suggestions pour la rédaction du journal numéro 3. Soyez assuré que nous prendrons connaissance de vos observations avec beaucoup d'intérêt et que nous en tiendrons compte.

Participez et rejoignez-nous...